

Bulletin de MAYRAC

<http://www.mayrac.fr>

N° 37

Edition Janvier 2021



Le mot du Maire



L'année 2020 est marquée par une pandémie plus ou moins difficile à vivre. La majorité d'entre nous a pour seules contraintes le port du masque, le respect des règles sanitaires, les attestations de déplacement et l'annulation des événements festifs permettant le tissage des liens sociaux et amicaux. Pour d'autres, cela est plus délicat et anxiogène. Je pense aux soignants et autres personnels indispensables au bon fonctionnement de notre société et à la sécurité des citoyens. Je n'oublie pas les nombreuses personnes qui sont touchées sur le plan professionnel par une situation économique très tendue, très compliquée. Nous devons être solidaires dans ces moments difficiles. Tous ensemble, individuellement et collectivement, nous sortirons de cette crise avec, je l'espère, un minimum de « dégâts ». Les événements habituels des associations ont été annulés. Malgré tout, la cérémonie du 11 novembre a eu lieu en petit comité. Les fêtes de Noël et du nouvel an ont été vécues dans une ambiance inhabituelle. Difficile de se projeter plus loin, nous gardons toujours une part d'espoir pour que 2021 ne ressemble pas à 2020. Votre nouvelle équipe municipale a travaillé au sein du conseil municipal et dans les différentes commissions communautaires de CAUVALDOR. Notre petite commune a la chance d'avoir au moins un élu présent dans chacune des 12 commissions, ce qui n'est pas le cas pour d'autres communes. Les élus sont également présents au syndicat de l'eau, au PETR (Pole d'Équilibre Territorial et Rural), au SYDED. Cet engagement nous monopolise fortement mais il nous permet de mieux comprendre le fonctionnement complexe du territoire. Notre équipe municipale poursuit les projets initiés par l'ancienne équipe et prépare son plan d'actions pluriannuel pour la durée de son mandat. Quelques futurs projets ont déjà été listés et feront l'objet d'une concertation avec vous. Nous souhaitons renouveler nos remerciements et notre gratitude à l'ancienne équipe municipale pour le passage de témoin qui s'est effectué dans les meilleures conditions. Toute cette activité ne serait pas possible sans nos employés municipaux que nous remercions pour leur implication. Malheureusement, il n'y a pas de cérémonie des vœux en ce début d'année. Lorsque le contexte sanitaire le permettra, nous nous rencontrerons pour échanger, partager et débattre sur les projets à venir. Enfin, nous espérons que ces fêtes se sont bien passées et nous vous souhaitons chaleureusement une très bonne année 2021. Prenez soin de vous.



MAIRIE

Le Bourg

46200 Mayrac

commune.mayrac@wanadoo.fr

N° tel : 05 65 32 26 40

Site Internet : <http://www.mayrac.fr>

Les horaires d'ouverture de la mairie sont inchangés :

MARDI de 9 heures à 12 heures

VENDREDI de 16 heures à 19 heures.



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants que nous serons ravis d'accueillir en mairie.

État civil 2020

NAISSANCES

Marianne Lafon née le 14/04/2020

Elena Pasquié née le 19/05/2020



ILS NOUS ONT QUITTES

Daniel Maury décédé le 05/03/2020

Jean Louis Castagné décédé le 09/04/2020



Recensement militaire (ou "recensement citoyen")



Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de votre anniversaire. La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile

Faire votre recensement militaire vous permet d'être convoqué pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales par l'administration et de voter aux élections dès l'âge de 18 ans.

À savoir : si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Élections Municipales 2020 à Mayrac

✓ *Une équipe s'en va... une autre arrive dans la continuité et avec votre adhésion*

Christophe Lacarrière, 39 ans, a été élu maire de Mayrac.
Il succède à Thierry Laverdet.

Avec les conseillers municipaux qui l'entourent, c'est une nouvelle équipe qui est prête à travailler et à avancer sur les projets déjà commencés et ceux à naître. "Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur l'ancien maire pour nous mettre le pied à l'étrier »



✓ *Équipe municipale :*

Le Maire



Christophe Lacarrière

Les Adjoints



Claire Dale



Chantal Lacassagne



Bernard Peyronnet

Les Conseillers municipaux

Lucie Marion



Julien Dale



Fabrice Planiol



Gabrielle Collignon



Cédric Laverdet



Cyril Grades



Les employés municipaux

Nicole Riols



Marie Claude Montazel



Jean Michel Veysièrre



Permanences de Mairie

Les permanences assurées par le Maire et ses adjoints aux heures d'ouverture de la mairie: Vous avez besoin d'un conseil, d'une aide, nous sommes là pour vous mettre en contact avec les personnes ressources, vous accompagner dans vos démarches

✓ **Notre première rencontre avec vous ! Pot rencontre avec les Mayracois**



A cette occasion, nous avons pu échanger avec vous, faire connaissance ou se retrouver. Une rencontre importante d'après confinement où tout le monde a envie de s'exprimer.

Quoi de mieux que ces moments de convivialité autour d'un buffet pour parler du village, des projets communs, de vos idées et de nos objectifs.

Cette expérience est à renouveler pour construire ensemble l'avenir de notre commune.

Site Internet de la commune

Le site Internet de la commune <http://www.mayrac.fr> est régulièrement mis à jour et vous tient informé des actualités de votre commune et plus encore, une fenêtre sur notre région.





Côté commune

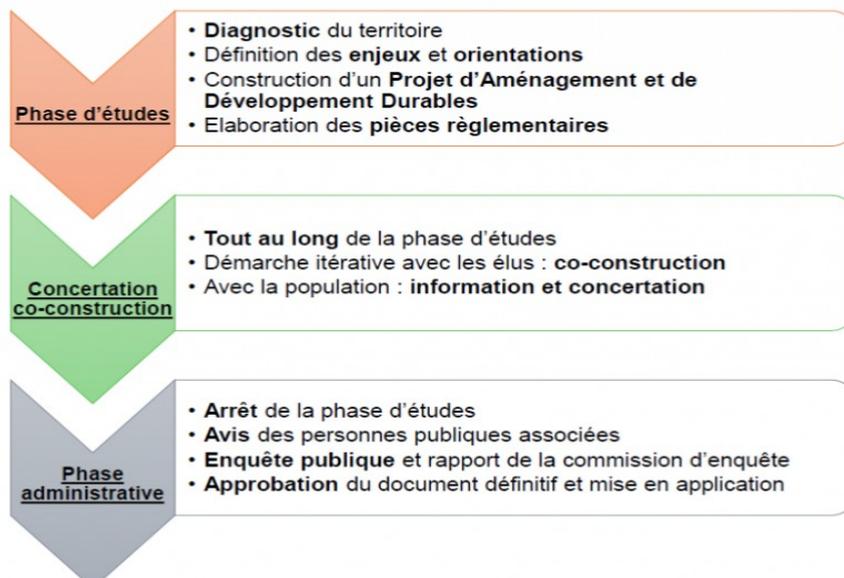
Ces informations sont tirées des différents comptes rendus du conseil municipal.

PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat) à MAYRAC

La démarche interactive avec les élus est terminée, elle s'est réalisée en deux sessions à la mairie de Mayrac avec un technicien Cauvaldor.

Courant 2021 et si les conditions sanitaires le permettent, les étapes d'information et de concertation avec la population seront réalisées. Ensuite, la phase administrative se déroulera.

Les grandes étapes de procédure



Il tient compte des spécificités paysagères (nous dépendons des causses de Martel) et d'urbanisme.

4 zones sur le village : le Bourg, le Pech Touloumo, les Comberades, Lascoux.

Échanges autour de plusieurs points :

- Les granges ont été répertoriées. Elles ont vocation soit de logement, soit à usage artisanal.
- Le PLUiH sera révisable tous les 5 ans
- Il y a à ce jour, 20 terrains identifiés constructibles pour un objectif à 32 terrains pour la période de 2020 à 2030.



Les cérémonies de commémoration

En accord avec l'association des anciens combattants et les maires des communes de Meyronne et Saint-Sozy, nous avons convenu d'effectuer une seule cérémonie : le 11 novembre. Les autres commémorations seront respectées avec seulement le pavoisement des bâtiments et des édifices publics aux couleurs.

Dimanche 19 juillet 2020, hommage aux « Justes » de France

Au 1er janvier 2020, 27 712 Justes parmi les nations de 46 pays ont été honorés ; la Pologne, les Pays-Bas et la France sont les pays dont les citoyens ont été le plus médaillés. En tout, les Justes ont sauvé des centaines de milliers de personnes. L'hommage est en l'honneur des époux Grandou (Marcelin et Lucie) reconnus « justes parmi les nations » à titre posthume en 2005 pour avoir recueilli deux enfants juifs français, Claude et Danièle Hess (épouse Levy) alors âgés de 7 et 5 ans.

« Qui sauve un homme, sauve l'humanité tout entière »



Cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918

Cette cérémonie est habituellement célébrée avec les communes de Meyronne et Saint-Sozy.

Notre commune devait organiser le traditionnel vin d'honneur qui concluait les cérémonies des trois communes.

Compte-tenu des directives de l'état et de la sous-préfecture, un format restreint devait s'appliquer pour célébrer le 102ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.



Hommage à Samuel Paty

A l'initiative de l'Association des Maires de France, des habitants de Mayrac et le conseil municipal ont témoigné de leur solidarité avec la victime et sa famille, de leur soutien à l'ensemble de la communauté éducative et de leur mobilisation pour défendre la liberté d'expression et la primauté de la laïcité dans l'organisation de la République.

Pour ce faire, le conseil municipal a affiché à l'entrée de la mairie le mot-dièse #jesuisenseignant, a respecté une minute de silence lors du conseil municipal du 5 novembre et a effectué un jour de mise en berne des drapeaux à la mairie.

#jesuisenseignant

Le Maire et le conseil municipal de la commune de Souillac ont invité les élus des communes voisines à une manifestation en hommage à « Samuel Paty ». Quelques élus et habitants de Mayrac étaient présents lors ce bel hommage.



Illuminations de Noël

Malgré le climat particulier qui régnait lors des fêtes de fin d'année et les restrictions imposées pour la sécurité sanitaire de chacun, les illuminations de Mayrac ont éclairé le village pour rappeler ce moment de fête et de partage.



Les Actions 2020 à Mayrac : Voirie, bâtiments

Toiture presbytère

Bâtiment de caractère érigé au milieu du 19ème siècle et possédant quelques éléments du 18ème est situé proche de l'église et visible depuis la voie publique. Ce presbytère a été utilisé pour le logement des prêtres jusqu'après la 2ème guerre mondiale. Les enfants de Mayrac y sont allés aux cours de catéchisme avant que celui-ci ne soit rénové. Sa toiture a déjà été refaite en 1969. Ce bâtiment a servi durant quelques années aux activités du Comité des Fêtes puis a été restauré par la municipalité à des fins de location. Il est maintenant occupé par le même couple depuis 1988.

Sa toiture présentait des défauts d'étanchéité depuis quelques années.

Les travaux viennent d'être réalisés par l'entreprise Lafon.



Appartement communal

Début 2020, l'intérieur de l'appartement communal a été entièrement rénové. Il est désormais reloué.

L'étanchéité en haut du sas a été refaite durant le mois de décembre 2020.

En 2021, la porte d'entrée et les fenêtres seront changées.

L'étanchéité et les menuiseries sont réalisées par la société Calmon à St Sozy.



Main courante salle des fêtes

Installation d'une main-courante dans l'escalier qui relie la salle des fêtes à la cantine pour sécuriser ce passage délicat



Point à Temps à Mayrac

Le « point-à-temps » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule.



Lors d'une réparation de chaussée au « point-à-temps », l'ouvrier répand une émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité. Les réparations ne sont effectuées que sur des surfaces ponctuelles.

Le rejet de gravillons en excédent est alors inévitable et nécessite une signalisation temporaire adaptée.

Les principaux secteurs faits à Mayrac : Route de Pech Touloumo, route de Mayrac (St Sozy Mayrac), le Faget, carrefour de Lascoux, Lalande, route du cimetière au Pouzadou.

Travaux réalisés par l'entreprise Siorat





Panneaux de signalisation

Installation des panneaux d'Interdiction aux véhicules de plus de 16 tonnes sur la voie de Laumède et du Garrit. Cette interdiction permet de limiter les gros tonnages et donc, la dégradation de cette voie.



Plaque cimetière

Depuis mi-août, la porte d'un des caveaux communaux est cassée. Malgré les démarches effectuées début septembre, nous regrettons de ne pas avoir pu réaliser le remplacement avant la Toussaint.



Élagage des arbres dans le Bourg

Suite à la mise en place des lumières de Noël, nous avons élagué quelques branches donnant sur la chaussée. Nous rappelons à cette occasion la nécessité pour les propriétaires d'entretenir les arbres ayant des branches qui donnent sur l'espace public.

Les projets ...

Le premier trimestre 2021 devrait subir les mêmes contraintes dues aux conditions sanitaires, nous espérons que des solutions seront mises en œuvre pour renouer avec les habitants : échanges, partage et habituelles festivités qui caractérisent notre commune.

A ce jour, nous avons identifié quelques projets. Nous vous rappelons que le conseil municipal est ouvert à toutes les idées, aux conseils et recommandations que vous souhaiteriez partager.

Élections des conseillers départementaux et régionaux

Les élections des conseillers départementaux et régionaux devraient se faire le même jour en juin 2021

Adressage

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune. Il s'agira de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.)

Le conseil municipal a commencé à travailler sur l'adressage. Nous avons pris quelques informations sur les démarches à réaliser et sur les modalités à respecter.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement et essaierons d'organiser des événements d'échange concernant l'approche envisagée et le choix des noms des différentes rues du village.

Entretien des édifices et des bâtiments de la commune

- Le conseil municipal a identifié des activités préventives et curatives pour certains édifices.
- Un des murs du cimetière s'écroule et devient dangereux.
- Une statue à l'intérieur de l'église doit être sécurisée. Il est également prévu de reprendre le parvis devant l'église.
- Un projet de restructuration englobant la salle des fêtes, l'ancienne mairie l'ancienne école et la cantine.
- La création d'espaces de jeux sera étudiée.
- La voirie présente derrière la salle des fêtes devrait être goudronnée au deuxième trimestre 2021.

Maintien des voies et de la sécurité routière

Plusieurs panneaux seront mis en place pour notamment sécuriser le carrefour au lieu-dit du Pouzadou, limiter ou rappeler la vitesse autorisée au lieu-dit du Faget, dans la mesure du possible de créer un « cédez le passage » à la patte d'oie devant la mairie, ainsi que d'autres éléments.

Le conseil municipal prévoit également de sécuriser l'arrêt de bus présent au lieu-dit « Les comberades ». Il est envisagé de mettre un point de lumière du côté où les collégiens attendent le bus le matin. Cette approche se complique avec la prise en compte de la zone de stockage des poubelles.

En résumé, nous souhaitons maintenir l'attractivité de la commune et cette sensation de sécurité et de bien-être.

Finances de la Commune de Mayrac

Le **budget 2020** a été voté tardivement en raison du confinement, le 02 juillet 2020 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures du bureau. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune la population INSEE au 1er janvier 2020 : 256 habitants

Les recettes de fonctionnement 2020 représentent 200 953,25 euros.

Elles correspondent aux sommes encaissées : concessions cimetières, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux revenus des immeubles et autres produits de gestion courante.

Une diminution des recettes est confirmée depuis quelques années en raison de la baisse des dotations de l'Etat.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

Pour 2020 les taux restent les mêmes qu'en 2019.

- Taxe d'habitation : suppression de celle-ci
- Taxe foncière : 16.97%
- Taxe foncière sur le non bâti : 137.87%

Produit : 53 399,00 €

Les dotations (DGF) de l'Etat s'élèveront à 32 122.00€ soit une baisse de 664.00 € par rapport à 2019.

Les dépenses de fonctionnement 2020 représentent 200 953,25 € euros.

Elles sont constituées des charges à caractère général ; les charges de personnel frais assimilés ; les atténuations de produits ; les autres charges de gestion courante ; les charges financières (intérêts réglés à l'échéance).

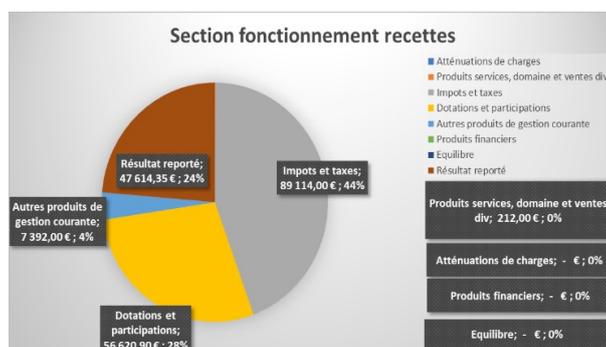
Les charges de personnel, frais assimilés représentent **51 766,10 €** des dépenses de fonctionnement de la commune, avec

- Un agent de maîtrise CNRACL 29h /semaine,
- Un agent technique titulaire Ircantec 1h30mm/semaine,
- un agent administratif en CDI 22h /semaine.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

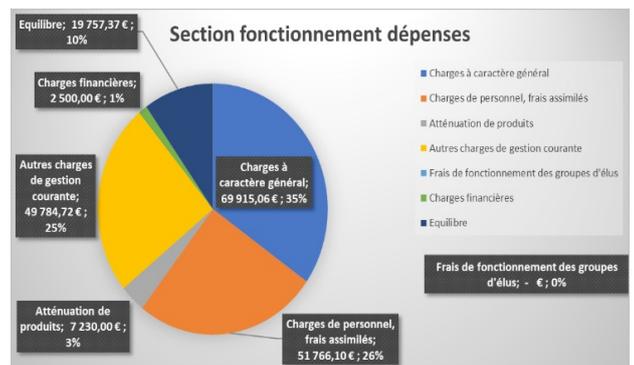
RECETTES

Cha-pitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	212.00
73	Impôts et taxes	89 114.00
74	Dotations et participations	56 620.90
75	Autres produits de gestion courante	7 392.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	47 614.35
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		200 953.25



DÉPENSES

Cha-pitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	69 915.06
012	Charges de personnel, frais assimilés	51 766.10
014	Atténuations de produits	7 230.00
65	Autres charges de gestion courante	49 784.72
66	Charges financières	2 500.00
023	Virement à la section d'investissement	19 757.37
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		200 953.25



SECTION D'INVESTISSEMENT

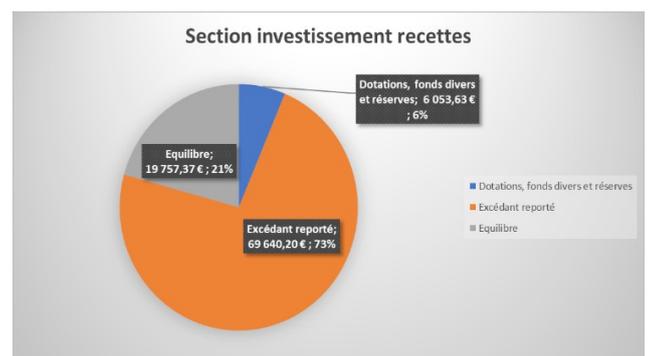
Les **recettes d'investissement** comprennent les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi le solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Les **dépenses d'investissement** correspondent à des travaux d'amélioration, des constructions nouvelles, des aménagements, des réhabilitations qui viennent enrichir le patrimoine de la collectivité.

Ce sont les recettes, on les met avant les dépenses pour être en cohérence avec le fonctionnement. La section d'investissement s'équilibre à 95 831,20 euros.

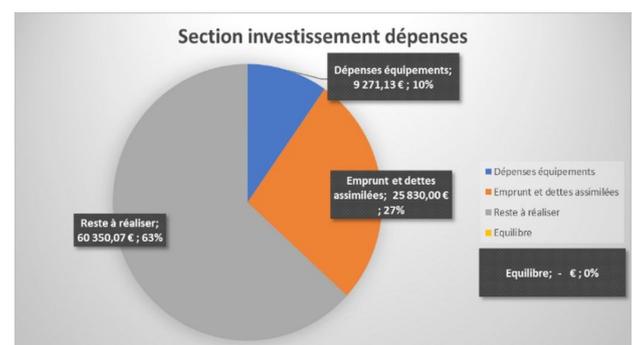
RECETTES

Cha-pitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 053.63
165	Dépôts et cautionnements reçus	380.00
021	Virement de la section de fonctionnement	19 757.37
001	Solde d'exécution section d'investissement	69 640.20
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		95 831.20



DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	69 621.20
16	Emprunts et dettes assimilées	26 210.00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		95 831.20



Les Syndicats

SIVU (école)

SIVU : Julien DALE et Fabrice PLANIOL

Sandrine ROUGIE (St Sozy) est Présidente du SIVU, les Vice-Présidents sont Julien DALE (Mayrac) et Martine PERIE (Meyronne).

Le droit de vote va être attribué aux vice-présidents. Il y aura donc une modification des statuts du RPI. Le bureau du Sivu est désormais à St Sozy, au sein de l'école.

Il y a, au 2 novembre, 86 élèves.

SYNDICAT DE L'EAU

AEP : Gabrielle COLLIGNON et Julien DALE

Le syndicat actuel (SIAEP MVD) regroupe les communes de Mayrac/St Sozy/ Creysse et une partie de Pinsac. Il dessert également Baladou et une partie de Souillac ce qui représente en tout 2000 abonnés.

L'actuel syndicat est constitué comme tel :

Président : Philippe CASTANET, Vice-Présidents : Guy FLOIRAC et Daniel BARRES.

Il y a plus d'abonnés mais moins de consommation d'eau. Les tarifs n'ont pas augmenté depuis plusieurs années. Une augmentation de 2% est donc prévue car il y a de gros travaux à réaliser (investissements à financer pour l'amélioration de la distribution et la qualité de l'eau potable).

Le seuil de rendement est passé à 82% grâce aux travaux de renforcement et renouvellement des réseaux.

En début d'année 2021, un nouveau syndicat va naître regroupant notre actuel syndicat et ceux de Blagour et de Martel.

Le nouveau syndicat passera à 7000 habitants pour 2000 actuellement.

Ce regroupement permettra de réaliser des travaux plus conséquents et notamment résoudre le problème de conductivité (eau trop acide) présent sur le réseau de notre commune. Il est important de vous rassurer et de vous informer que ce niveau de conductivité n'est pas problématique au niveau de la santé.

Ont été élus :

Gabrielle COLLIGNON : déléguée titulaire

Julien DALE : délégué suppléant

SYDED

Représentant : Cyril GRADES au niveau de la commune

Représentant : Christophe LACARRIERE au sein du collège « déchets » au niveau de l'intercommunalité

Élection du nouveau président, des nouveaux vice-présidents et des membres de chaque commission.

Cette élection marque un grand changement, puisque Gérard Miquel, Président fondateur du Syded, a décidé de passer la main. Le comité syndical, composé de représentants des collectivités adhérentes aux différentes compétences a élu Stéphane Magot, maire de Peyrilles, comme nouveau Président.

FDEL – Syndicat d'électrification du Lot

Représentants : Fabrice PLANIOL et Cédric LAVERDET

Les missions de la FDEL sont principalement l'extension des réseaux et l'enfouissement. Désormais, il est possible de transférer la compétence pour l'éclairage public et les bornes pour voitures électriques.

A compter du 1er janvier 2021, les tarifs bleus et jaunes ne sont plus encadrés.

En 2021, la FDEL va faire des appels d'offres auprès d'autres fournisseurs d'énergie qu'EDF pour fournir les entreprises et collectivités.

Parmi les projets, la FDEL souhaite développer la partie hydrogène et bio gaz vert.



CAUVALDOR



Comptes rendus des Commissions

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)

Représentante Claire DALE

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Figeac-Quercy Vallée de la Dordogne est un syndicat mixte (il regroupe 169 communes). Son rôle est de définir les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans leur périmètre.

Le Président du PETR est M. Vincent Labarthe (président sortant) et le Vice-Président Raphaël Daubet. Le bureau a également été élu. Les représentants au Centre National d'Action Sociale, à l'Assemblée des territoires (Claire DALE suppléante), à l'ADEFPAT ont été élus avec la parité homme / femme et territoire (Cauvaldor – Grand Figeac).

Transition écologique, développement durable, alimentation durable, filière bois et circuits courts

Représentant Cédric LAVERDET - Président de la commission : Dominique MALAVERGNE

4 sujets sont abordés

- PAT (projet alimentaire de territoire) : objectif circuit court pour toute la restauration collective
- PCAET (plan climat air énergie territorial) : définir une politique de l'énergie et de réduction des gaz à effets de serre sur le territoire
- Politique de gestion des déchets : réduire les déchets à la source, tri, recyclage, compostage
- Économie circulaire (offre des acteurs économiques, demande et comportement des consommateurs, gestion des déchets)

Agriculture, agroalimentaire, abattoirs, viticulture et trufficulture

Représentant Julien DALE - Président de la commission : Christian DELRIEU

Des actions sont menées pour maintenir l'activité et rendre plus attractif l'abattoir intercommunal de Saint-Céré.

Une convention entre CAUVALDOR et la Chambre d'Agriculture devrait naître pour la mise en œuvre d'actions qui seraient profitables au développement du territoire.

- Opération « Fermes Ouvertes »;
- Diagnostic agricole territorial : anticiper les actions à mettre en œuvre pour le maintien de ces activités agricoles ;
- Étude pour développer l'approvisionnement local de la restauration collective : étude pour accompagner le développement des flux d'approvisionnement vers la restauration collective à partir de produits locaux;
- Organisation de sessions de sensibilisation / formation : formation portant sur l'agriculture et la ruralité, à destination des élus et des agents de la Communauté de communes

Économie, tourisme, artisanat et commerce

Représentants Chantal LACASSAGNE et Christophe LACARRIERE – Président de la commission : Jean-Claude FOUCHÉ

Structures dépendant de Cauvaldor et participant aux travaux réalisés par cette commission :

- Cauvaldor Expansion (agence économique sous statut associatif).
- Compétences obligatoires : zones d'activité (12 zones d'activité), l'immobilier, la politique commerciale, la promotion du tourisme.
- Ouverture d'un Fab Lab en Avril 2021 à St Céré.
- Participation à l'attractivité départementale : Oh my Lot !
- Le fond l'OCCAL auquel participe Cauvaldor sur 3 volets : une avance remboursable pour le redémarrage de l'activité, une subvention sur les investissements réalisés pour le développement d'un projet ou pour répondre aux contraintes sanitaires, le remboursement de loyer pour les commerces ayant subi une fermeture administrative.
- Aide aux commerces avec la création de bons d'achats : opération Consom'Local.
- Priorisation des actions pour une proposition au Conseil Communautaire. 3 groupes de travail ont été mis en place pour répondre aux actions proposées par la Commission : immobilier d'entreprises, emploi, zones d'activité.

Urbanisme, planification et A.D.S

Représentante Claire DALE - Président de la Commission : André ROUSSILHES

Présentation du service ADS (structure et personnel) et du service planification. Ce dernier se décline en plusieurs sous-parties : SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), le PLUiH, le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), le schéma directeur mode doux / actifs, RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal), SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables) et le plan paysage.

Finances, budget et fiscalité

Représentant Christophe LACARRIERE - Président de la Commission : Pierre MOLES

Présentation du rôle et les missions de cette commission.

Parmi les différents sujets abordés, la commission a travaillé sur les « Fonds de concours » 2020 et les « subventions diverses »

Politique patrimoniale et paysagère, cœur de village et revitalisation

Représentant Cyril GRADES - Président de la commission : Guilhem CLEDEL

Objectif : aménagement des centres bourgs avec notamment l'enterrement des réseaux, ... Il est prévu au calendrier comme suit :

1 : Meyronne rue du Barry

2 : Miers axe central

3 : Lachapelle haute, autour de l'Eglise

Activités et équipements sportifs

Représentant Bernard PEYRONNET- Président de la commission : Christophe PROENCA

Présentation de la commission avec ses différents rôles dont les subventions aux clubs, la gestion des équipements sportifs, des piscines (aménagements en piscines nordiques), des gymnases (dont Martel et Gramat qui sont prioritaires), l'organisation du trophée des sports et de la fête des associations.

Commission bâtiments et nouvelles technologies

Représentant Christophe LACARRIERE : Président de la commission : Jean-Philippe GAVET

Présentation de projets de bâtiments et de projets informatiques.

Culture

Représentante Chantal LACASSAGNE : Président de la commission : Alfred TERLIZZI

Présentation de la politique culturelle sur le territoire et présentation des différents services et des différentes missions du service culturel de Cauvaldor.

Les projets retenus par la commission et qui seront présentés au Conseil Communautaire sont :

- Mise en place d'un réseau de lecture publique avec l'embauche de deux bibliothécaires itinérants.
- Recrutement d'un chargé de mission "Résurgences"
- Etude pour la réhabilitation ou la reconstruction d'un bâtiment du Centre Social Robert Doisneau
- Réorganisation des bureaux Patrimoine/Culture à Carennac
- Création d'un poste "chargé administration"
- Création d'une école de musique intercommunale

Parmi les sujets abordés, Ciné étoile : co-financé par Cauvaldor (500 euros pour la commune et 500 euros pour Cauvaldor) pourrait intéresser Mayrac et donc vous intéresser.

Le dossier est à monter dès le mois de janvier.

Voirie et chemins

Représentant Bernard PEYRONNET - Président de la commission : Francis LACAYROUZE

Président de la commission locale : Monsieur Lascombes Eric

- Programmation voirie pour les 3 années à venir (2021, 2022, 2023)
- Sélection des voies ou portion de voies à prioriser sur 3 années , dans la limite des longueurs qui seront attribués à chaque commune.

Pour Mayrac : 608,11 mètres linéaires pour 2021.

Enfance et jeunesse

Représentante Lucie marion - Présidente de la commission : Caroline MEY

Mme Cubaynes est responsable de la commission petite enfance. La coordination est assurée par Mme Michelon. Le service enfance comprend un pôle **Petite Enfance** (crèches, RAM) et un pôle **Enfance/Jeunesse** (ALSH principalement). Concernant la petite enfance, le territoire comprend neuf crèches, une micro-crèche et un jardin d'enfant. Il existe également dix RAM (Réseaux d'Assistantes Maternelles) sur le territoire. **La liste des assistantes maternelles est téléchargeable** sur le site internet de Cauvaldor, dans la rubrique Petite Enfance. Vous pourrez également trouver le **Guide des structures d'accueil et des bibliothèques** téléchargeable dans cette même rubrique. Pour les enfants et les adolescents, il existe des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Parmi ces treize centres de loisirs, seul l'ALSH de Biars est géré directement par Cauvaldor, et deux sont reconnus d'intérêt communautaire (Thégra-Lavergne et Bétaille). Un diagnostic en 2018, confirmé par le dernier audit financier a confirmé que la prise de compétence globale des ALSH n'était plus dans l'optique de la politique communautaire. Depuis 2017, un projet inter-ALSH est en cours, afin d'organiser un réseau des accueils de loisirs extrascolaires. La priorité des partenaires financeurs s'axent autour de l'accès aux équipements d'accueils pour les enfants porteurs de handicap et développer les actions en faveur de la jeunesse.

- Projet d'ouverture d'une crèche à Bretenoux et d'une micro-crèche à Sousceyrac-en-Quercy.

Codir office de Tourisme

Représentante : Claire DALE

Présentation de l'équipe et missions de l'office de tourisme Vallée de la Dordogne.

Conseil Communautaire

Christophe LACARRIERE Maire

Un fonds local (aide pour les entreprises « touristiques » qui ont été fermées pendant le confinement) a été mis en place lors du premier confinement. L'enveloppe n'ayant pas été utilisée dans son intégralité, elle est élargie à d'autres bénéficiaires potentiels. Ouverture à l'artisanat et aux commerces, professions libérales.

Elle peut se faire sous deux formes : avance remboursable de 10 000 euros ou investissement.

Il y a également une prise en charge des loyers à hauteur de 1000 euros maxi possible (50% région, 50% Cauvaldor).

Pacte de gouvernance

Christophe LACARRIERE Maire

L'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et la Communauté de communes CAUVALDOR.

2 chantiers étaient à l'ordre du jour :

- Poser le diagnostic interne et externe du territoire « **voyons d'où nous partons** »
- Travailler sur les 4 grands axes de travail « **voyons vers où nous voulons aller** »
 - principes constitutifs
 - fonctionnement des instances
 - définir un nouveau lien de proximité
 - les innovations mettre en place

Opération de SOUTIEN aux Commerçants

DÈS LE 15 DÉCEMBRE, CONSOMMEZ LOCAL : CAUVALDOR DOUBLE VOTRE ACHAT

Dans le contexte économique actuel, Cauvaldor souhaite soutenir nos commerçants en lançant une opération de chèques cadeaux solidaires : les « CONSOM'LOCAL ».

Pour l'achat d'un chèque « CONSOM'LOCAL » valable chez un commerçant de notre territoire : commerce, artisan, bien-être, restaurant, coiffeur (tous type de commerce, hors grande surface)... la communauté de communes vous offre jusqu'à 20 €* en chèque cadeau « CONSOM'LOCAL » à consommer dans un de nos commerces.

Par exemple :

- En achetant pour 20 € dans un commerce référencé, vous recevrez 20 € de Cauvaldor et vous bénéficierez de 40 € pour vos achats.
- Si vous achetez **pour 10 €**, vous recevrez **10 € de Cauvaldor** et vous bénéficierez de 20 € pour vos achats.
- **Si vous choisissez d'acheter pour 30 €, Cauvaldor vous offrira 20 € (l'offre étant limitée à 20 €)**, vous bénéficierez donc de 50 € pour vos achats.

Vos chèques peuvent être dépensés en une ou en plusieurs fois et dans plusieurs commerces participants, jusqu'au 15 juin 2021. En donnant un petit coup de pouce aux familles, nous sommes tous solidaires des commerces de notre territoire !

*Une offre par foyer fiscal, dans la limite de 20 €.

COMMENT BÉNÉFICIER DE VOTRE CHÈQUE CONSOM'LOCAL ?

Étape 1 : vous réservez votre achat (à partir du 15 décembre)

1. Rendez-vous sur la plateforme : <https://www.beegift.fr/> avant le 15 février 2021
2. Sélectionnez le commerce ou la ville ou encore le village de votre choix sur le territoire de Cauvaldor
3. Si vous le voulez, affinez votre recherche directement par catégorie de commerce, mots clés...
4. Remplissez le formulaire « chèque commerce » (achat à effectuer dans le commerce choisit) ou « chèque city » (achat à effectuer dans un des commerces de votre ville ou village).
5. Payez le chèque avec votre carte bancaire.
6. C'est fait ! Le chèque de réservation est sur votre boîte mail, activez-le (en suivant les instructions de l'étape 3 ci-dessous).

Étape 2 : vous recevez votre chèque cadeau « CONSOM'LOCAL » de Cauvaldor



CONSOM'LOCAL

Dans le contexte économique actuel, Cauvaldor souhaite soutenir nos commerçants en lançant une opération de chèques cadeaux solidaires : les CONSOM'LOCAL.

20€ dépensés (ou plus) = 20€ offerts par Cauvaldor = 40€ à dépenser !

UN CHÈQUE 20€ ACHETÉ = UN CHÈQUE 20€* OFFERT

CONSOMMEZ LOCAL : CAUVALDOR DOUBLE VOTRE ACHAT ! *

Pour l'achat d'un chèque CONSOM'LOCAL valable chez un commerçant du territoire, la communauté de communes vous offre jusqu'à 20€** en chèque cadeau CONSOM'LOCAL à consommer dans un de nos commerces. Vos chèques peuvent être dépensés en une ou en plusieurs fois et dans plusieurs commerces participants, jusqu'au 15 juin 2021.

**Une offre par foyer fiscal, dans la limite de 20€.

TOUS SOLIDAIRES

Dans les 3-4 jours, vous recevrez un deuxième chèque du même montant que le premier (dans la limite de 20 €) offert par la Cauvaldor. Ce chèque cadeau est valable dans tous les commerces partenaires jusqu'au 15 juin 2021.

Étape 3 : vous activez vos chèques « CONSOM'LOCAL »

Afin de dépenser vos chèques « CONSOM'LOCAL », il faut les activer.

- 1 Cliquez sur le lien du PDF dans votre boîte mail ou flashez le QR code du chèque.
- 2 Entrez votre adresse mail (pour être informé du solde restant lors de vos achats chez les commerçants).
- 3 Entrez le code à 4 chiffres DE VOTRE CHOIX.
- 4 Validez.

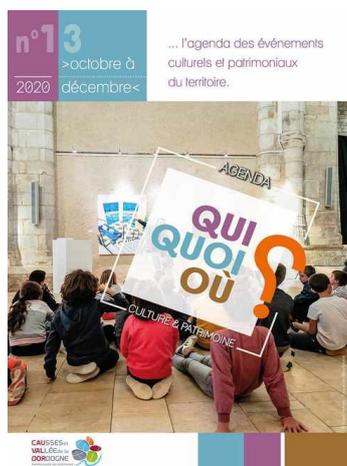
Étape 4 : vous êtes prêt à utiliser votre chèque cadeau « CONSOM'LOCAL » !

Rendez-vous auprès de votre commerçant en présentant votre flash code (sur votre téléphone ou imprimé) et muni de votre code personnel

Vous n'avez pas d'ordinateur ?

Prenez contact avec votre mairie ou avec Cauvaldor services qui vous aideront à bénéficier de votre chèque CONSOM'LOCAL

Sorties culturelles



Le **QUI QUOI OÙ** est un outil qui a été créé pour les associations qui souhaitent faire connaître leurs manifestations, et pour les habitants du territoire qui cherchent des idées de sorties : à disposition dans votre mairie.

Chaque année, le **Pays d'art et d'histoire Causse et Vallée de la Dordogne** crée un riche programme avec plus de 110 animations sur tout le territoire, entre avril et novembre. Pour découvrir le patrimoine, le Pays d'art et d'histoire organise des visites guidées, des explorations artistiques, des balades, des conférences, des expositions...

Ces actions sont réalisées en partenariat avec des professionnels du patrimoine, du spectacle vivant ou des arts plastiques, d'ici ou d'ailleurs... pour proposer aux habitants, au jeune public et aux visiteurs, une exploration innovante et singulière des patrimoines de notre territoire.



Car itinérant CAUVALDOR Services

VOS CONSEILLERS

Vous souhaitez venir à une permanence ?

Mathilde et Frédéric vous accueillent sans rendez-vous aux dates de passage et aux horaires d'ouverture dans la commune de votre choix.

Mathilde COSTE :
06 49 22 13 65

Frédéric BONNEVAL :
06 49 22 13 64

cardservicespublics@cauvaldor.fr

	9h15 à 12h30	14h à 17h
LUNDIS	Floirac : 11/01, 08/02, 08/03	Carennac : 11/01, 08/02, 08/03 Carluet : 25/01, 22/02, 22/03
MARDIS	Calès : 12/01, 09/02, 09/03 Miers : 19/01, 02/02, 16/02, 02/03, 16/03, 30/03 Meyronne : 26/01, 23/02, 23/03	Pinsac : 12/01, 26/01, 09/02, 23/02, 09/03, 23/03 Alvignac : 19/01, 02/02, 16/02, 02/03, 16/03, 30/03
MERCREDIS	Loubressac : 13/01, 27/01, 10/02, 24/02, 10/03, 24/03 Padirac : 20/01, 17/02, 17/03	Rocamadour : 13/01, 27/01, 10/02, 24/02, 10/03, 24/03 Saignes : 20/01, 17/02, 17/03 Lacave : 03/02, 03/03, 31/03
JEUDIS	Puybrun : 14/01, 28/01, 11/02, 25/02, 11/03, 25/03	Gintraç : 14/01, 11/02, 11/03 Montvalent : 21/01, 18/02, 18/03 St-Sozy : 04/02, 04/03, 04/02*, 04/03*
VENDREDIS	Couzou : 15/01, 12/02, 12/03 Mayrinhac-Lentour : 22/01, 05/02, 19/02, 05/03, 19/03, 22/01*, 19/02*, 19/03* Tauriac : 29/01, 26/02, 26/03	St-Jean Lagineste : 22/01, 19/02, 19/03 Le Bastit : 05/02, 05/03

En dehors du passage du car vous pouvez également nous rejoindre dans les structures CAUVALDOR services Biars sur Cère, Gramat, Martel et prochainement Saint-Céré.

*NOUVEAU : permanences du service d'Application du Droit des Sols.

Communauté de communes
Causses et Vallée
de la Dordogne
Bramefond
46200 SOUILLAC
05 65 27 02 10
www.cauvaldor.fr

CAR ITINÉRANT CAUVALDOR SERVICES

Les services publics viennent à vous !



janvier/février/mars 2021

L'APIE ACI (Atelier Chantiers d'Insertion) dans le LOT

a pour mission d'aider toutes celles et tous ceux qui sont éloignés de l'emploi en leur permettant de construire un projet personnel, d'acquérir une formation, de retrouver un cadre professionnel et un emploi durable.

Créé en 1989 (plus ancien ACI du Lot), l'APIE, agréé et conventionné par l'ETAT est reconnu d'intérêt général. Elle contribue à l'aménagement du territoire en respectant l'environnement.

Association Projet Insertion Emploi







Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE,
DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI



Aide à domicile

NOUS SOMMES LÀ.

Le service est notre raison d'être.

Votre sourire, à la fois notre récompense et notre ambition.



Maintien à domicile

Portage de repas

Services ménagers

Jardinage et petit bricolage

www.Aiseesoft.fr

Lot Aide à Domicile

Lot Aide à Domicile poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation.

Avec ses 29 points d'accueil dans le Lot, et les visites à domicile réalisées par les responsables de secteur, les services de Lot Aide à Domicile fonctionnent 7 jours sur 7, de 7h à 21h. Les aides à domicile réalisant le plus de kilomètres dans l'année sont équipées, depuis cette année, d'un véhicule de fonction avec les couleurs de l'entreprise pour intervenir chez vous.

Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène,...

Lot Aide à Domicile assure également la **livraison de repas à domicile** et réalise des travaux de **jardinage et petit bricolage** chez vous. Renseignez-vous !

Pour tout contact :

Appel gratuit 0 805 69 69 46

www.lotaideadomicile.com

lad@epl-lad.org

Quelques événements passés à Mayrac

Masques Chaîne de solidarité



Une formidable chaîne de solidarité s'est créée à Mayrac, pour la fabrication des masques !

- 600 masques pour les enfants et 4000 pour les adultes ont été fabriqués en huit jours !

Toute une organisation s'est mise en place et ce sont 35 bénévoles qui se sont succédés répartis dans quatre salles, chacun venant et travaillant selon ses disponibilités : Dix machines à coudre, huit monteuses, cinq repasseuses/plieruses, une à deux pour couper les élastiques.

Ces masques ont été distribués par Cauvaldor, aux enfants scolarisés, aux personnels des écoles, des crèches, des ALSH et prochainement aux employés de Cauvaldor, à raison de plusieurs masques par agent pour permettre un changement fréquent.

Nous tenons à les remercier pour leur travail et leur dévouement.



La Mique à Mayrac

le 19 Septembre 2020 organisée par

L'Association Le Sourire de l'Espoir au Maroc



Malgré un contexte sanitaire changeant au gré des décrets, l'Association Le Sourire de l'Espoir au Maroc a pu organiser le Dimanche 29 Septembre 2020 à Mayrac sa journée Mique, qui depuis plusieurs années rassemble les amoureux de ce plat et ses sympathisants. La Préfecture du Lot avait donné son accord pour l'organisation de cette manifestation sous réserve de respecter quelques règles : Enregistrement des participants, Service à table, distanciation, déplacements nécessaires avec masque obligatoire.....

Nous avons limité le nombre de places (avec réservation) à 100 car une météo pluvieuse nous obligerait à rester à l'intérieur: Effectivement la journée fut humide. Toutes ces contraintes n'ont pas perturbé les 87 invités qui une fois de plus ont apprécié la qualité des miques pétries par des mains expertes et des autres plats également préparés sur place par les adhérents et les soutiens de l'Association.

Les actions de l'Association ont pour objectif de soutenir l'Association Tamounte dans la région de Tamri (proche d'Agadir), œuvrant pour l'Éducation et le Développement au Maroc, et plus particulièrement l'accès des jeunes filles à l'école en milieu rural.

Le Bureau de l'Association est composé de 7 membres qui animent les actions contribuant à la collecte des fonds nécessaires à la réalisation des projets annuels validés présentés et détaillés lors de l'Assemblée Générale organisée habituellement en Juin. Ces projets font l'objet d'une validation par l'Association Tamounte et d'un suivi local où chaque dépense est détaillée et vérifiée par des observateurs sur place ou par des visites privées au Maroc des membres du bureau.

A ce jour outre les fournitures scolaires et un minibus qui ont déjà été attribués, une bibliothèque et un jardin d'Enfants ont été construits. Deux autres projets sont inscrits pour 2021 et 2022 : Une cantine et un dispensaire.

En plus les cotisations des adhérents (105 à ce jour), les dons des particuliers et des entreprises, les rentrées d'argent sont liées à 3 principaux événements : Déjeuner autour de la Mique à Mayrac en Septembre, le Marché de Noël à St Sozy en Novembre et un Déjeuner autour du Couscous en Mars ou Avril à Pinsac.

Michel LEVET

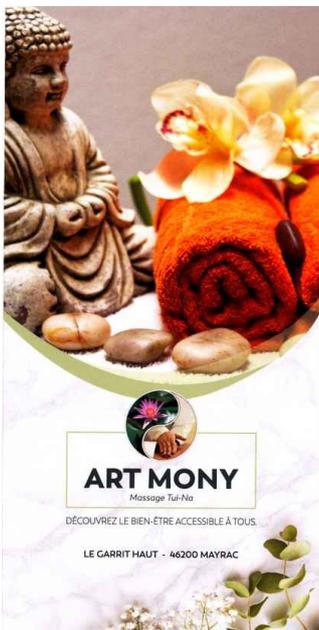
Président Association Le Sourire de l'Espoir au Maroc

Du Nouveau à Mayrac

Atelier de fabrication de Bougies à Mayrac



Découvrez le bien-être accessible à tous ; massage Tui-Na à Mayrac



Contact : Maryse BARDY Le Garrit Haut 46200 Mayrac

06 15 79 20 29

maryse.bardy@gmail.com

facebook/artmony

Fanny et Loïc, bergère et éleveur de moutons



Loïc Jauberthie (éleveur et tondeur de moutons) et Fanny Lepage (bergère), installés à Mayrac , s'appliquent à mener sur la ferme un troupeau ovin de race Mérinos, en plein air intégral, qui leur fournit une laine fine et douce exceptionnelle. Une fois les bêtes tondues avec soin par Loïc, la laine est lavée puis cardée et prête à être feutrée.

Fanny réalise des bijoux, confectionne des pots, des poches isothermes ou même des savons feutrés, et selon vos idées, des commandes spécifiques. De la laine filée et cardée sera disponible et en vente au printemps.

Tous les articles peuvent se laver en machine à 40 ° max. Les bijoux peuvent se porter dans l'eau.

Contact à Mayrac : Fanny au 06 77 04 60 22



Environnement

Déchetterie de Souillac : 05.65.37.08.22
Combes de Noziès 46 200 Lachapelle Auzac

Les horaires d'ouverture :

Lundi : de 14h à 18h

Mardi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Jeudi : de 14h à 18h

Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h



Tout ce que je peux porter à la Déchetterie !

Déchetterie de Martel : 05 65 27 19 42
Zone Artisanale, 46 600 Martel

Les horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi 14 h – 18 h

Mercredi, jeudi et samedi 9 h -12 h

Fermeture les lundis, dimanches et jours fériés

Les coordonnées du SYDED : 05.65.21.54.30

www.syded-lot.fr

La Commune et ses Associations

Comité des Fêtes

Le mot du président : « On se souvient avec émotion des 160 personnes présentes lors de la dernière animation « Moules Frites » proposée par le comité en novembre 2019 !

A quand la possibilité de revivre une telle manifestation ?

Nous avons tous le désir de pouvoir très prochainement se retrouver ensemble autour d'un événement festif, d'une bonne table, d'un verre pour retrouver ces moments de convivialité si nécessaires au bien vivre de notre village. En attendant de vous retrouver bientôt, nous souhaitons à tous les habitants de Mayrac une bonne et heureuse année 2021 ».



Nouveau Bureau

Le bureau pour 2021

Président : Cédric Laverdet

Vice-Président : Damien Boulloire

Secrétaire : Jean Baptiste Jaffres

Trésorière : Agnès Dale

Informations pratiques : Si vous souhaitez un renseignement concernant le comité ou l'une des ses manifestations vous pouvez contacter : Cédric Laverdet : 06 79 82 54 49

Raid Nature 46

Il y a plus de 10 ans, l'association Raid Nature 46 organisait ses premiers raids multi sports au départ de Mayrac, avec tout le soutien de la commune, du comité des fêtes, des familles et des copains. Après toutes ces années, c'est un raid qui a forgé sa réputation grâce à ses parcours engagés, à la beauté des paysages lotois mais aussi grâce à l'accueil chaleureux des participants. Les concurrents nous rapportent encore des souvenirs de l'ambiance des premières années : les bons repas reconstituants avec le pain tout juste sorti du four ont marqué les esprits !



En 2021, l'association a été retenue pour organiser la finale 2021 des Raids multi sports par la Fédération Française de Triathlon. Les concurrents, par équipe de trois, au départ de Rocamadour jusqu'à Cahors, enchaîneront pendant 24 heures non stop près de 250km, avec au programme VTT, trail et kayak en orientation. Un beau programme en perspective.



Petit poème de Tristan Derème, sur la nouvelle année...

*"Voici la nouvelle année
Souriante, enrubannée,
Qui pour notre destinée,
Par le ciel nous est donnée :
C'est à minuit qu'elle est née.
Les ans naissent à minuit
L'un arrive, l'autre fuit.
Nouvel an ! Joie et bonheur !"*

Tristan Derème (1889-1941) "Poète-conférencier, poète agricole" ... et "berger d'escargots" !



Hommage aux prédécesseurs Conseil municipal élu le 23 Juin 1995

